

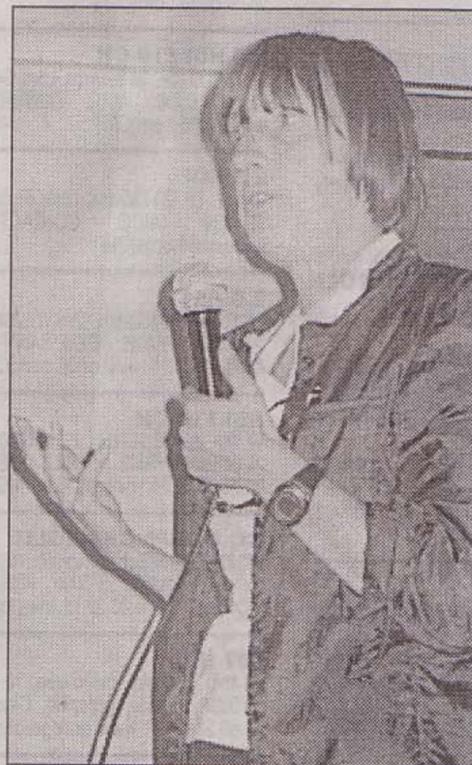
# Louis Mandrin, de la légende à l'histoire



Portrait de Louis Mandrin dessiné de son vivant, en 1754.



Çi-contre, Le 26 mai 1755, Louis Mandrin était roué vif sur la place des Clercs, à Valence.



Corinne Townley, une conférencière de grand talent.

## L'historienne Corinne Townley a conté l'authentique destin de Louis Mandrin, mort supplicié à Valence il y a 250 ans.

Il y avait foule jeudi dernier dans la salle municipale de la commune pour assister à la remarquable conférence organisée par La Salévienne et présentée par Corinne Townley. Il faut dire aussi que cette conteuse de talent sait de quoi elle parle ! Employée au sein des archives départementales de Savoie, elle est responsable de l'inventaire et de la mise en valeur du fonds du Sénat de Savoie (1530-1793), qui abrite, entre autre de nombreux documents sur "l'affaire" Mandrin.

Personnage de légende s'il en est, Louis Mandrin revient aujourd'hui sur le devant de l'actualité, car il fut exécuté il y a exactement 250 ans, en mai 1755. Mais comme souvent, la réalité fut sans doute moins dorée que la légende et "le brigand au grand cœur" fut aussi un assassin sans scrupules. Meneur d'hommes au caractère bien trempé, il devient vers 1750 le chef de l'une des nombreuses bandes de contrebandiers qui franchissent le Guiers, la rivière qui marque la frontière entre le Royaume de Piémont Sardaigne et la France, pour aller vendre tissus et tabacs sans taxes à la population française.

A l'époque, cette activité illicite profite à beaucoup de monde de part et d'autre de la frontière et rapporte gros. Les bandes qui la pratiquent sont très organisées et fortement armées, mais elles essaient aussi de

rester discrètes pour vendre rapidement leurs marchandises et regagner aussitôt la Savoie. Tout le contraire de Mandrin qui est un provocateur qui n'hésite pas, chaque fois qu'il le peut, à ridiculiser les gendarmes et les douaniers français. A la tête d'une troupe de huit cents contrebandiers, il joue à "saute frontière" pendant des années avec l'armée de Louis XV. Celui-ci, excédé, demande à de multiples reprises au roi Charles Emmanuel III d'intervenir, mais ce dernier ne bouge pas. Le monarque français décide alors d'agir au mépris des règles du droit international. Grâce à un traître au sein des contrebandiers, l'armée de Louis XV localise Mandrin dans le château de Rochefort, à sept kilomètres de la frontière. Une véritable opération commando est alors montée et cinq cents hommes pénètrent en Savoie pour capturer le chef de

bande qui est aussitôt ramené en France. L'affaire fait scandale mais le roi n'en a cure et fait exécuter Louis Mandrin qui meurt à l'âge de 30 ans, le 26 mai 1755, roué vif sur la place des Clercs de Valence.

**Dominique ERNST ■**

**A voir et à lire :** A l'occasion du 250<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Louis Mandrin, le Musée dauphinois de Grenoble présente, du 12 mai 2005 au 26 mars 2006, une exposition originale intitulée "Louis Mandrin, malfacteur ou bandit au grand cœur ?". De nombreux livres, dont un "Mandrin, héros dauphinois de la contrebande", édité dans la collection les Patrimoines des éditions du Dauphiné Libéré, paraissent aussi à l'occasion de cet anniversaire. Les éditions Glénat publient également une BD, signée Bonifay et Lacaf, qui peut-être achetée à un prix avantageux avec le Dauphiné Libéré.

## Petite histoire de la contrebande dauphinoise

Depuis très longtemps, les Porte-Cols, ou colporteurs, ont arpenté toute la région alpine pour proposer diverses marchandises aux populations. Rien à voir avec le phénomène des contrebandiers du Dauphiné qui prend naissance au milieu du 18<sup>e</sup> siècle et qui trouve sans doute son origine dans la misère qui accable le peuple savoyard, laissé exsangue par la terrible occupation espagnole (1742-1749), mais aussi dans le traité de Saint-Julien de 1603 qui autorise notamment la circulation sans taxe des marchandises venant de Genève et traversant le duché de Savoie. Très vite, des commanditaires

genevois flairent la bonne affaire et importent de grandes quantités de tissus rares des Pays-Bas ou d'Angleterre. Ces mousselines et autres indiennes pourront être revendues en France avec un fort bénéfice, car là-bas ces produits ainsi que le tabac sont régis par le monopole d'état et donc très taxés. Un peu à la manière des cartels qui contrôlent aujourd'hui la drogue, des organisations très structurées sont alors mises en place et le trafic prend rapidement de l'ampleur. Le recrutement est d'autant plus facile que la prime d'engagement se monte à 100 livres - un ouvrier gagne à l'époque

une livre par jour - et que le salaire journalier est de 20 livres pendant l'opération, avec en prime un cheval et des armes ! En dehors des incursions en territoire français pour vendre les marchandises, ces hommes passent aussi le plus clair de leur temps à boire et à se battre dans les cabarets. Pour ne pas être identifié par les soldats français, ces contrebandiers s'affublent en général de surnoms aux consonances évocatrices : Prêt à Boire, La Biche, Lucifer, Perroquet, Le Curé ou Tout Nu !

L'inactivité et l'alcool aidant, ces bandes de soudards sont bientôt aban-

données par leurs commanditaires genevois qui ne goûtent guère la tournure que prennent les événements. Elle se livrent alors à des rançonnements et n'hésitent plus à piller et à tuer. Le roi Charles Emmanuel III décide de réagir en 1757 et envoie ses fameux dragons piémontais qui réussissent à venir à bout de ces bandes armées en utilisant notamment la délation. Comme souvent, les bandits les plus riches - dont Claude Mandrin, le frère de Louis - s'en sortent sans trop de dommages tandis que les autres finissent pendus ou aux galères.

**D.E. ■**